**1er Octobre 2018 : LA DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS**

Les acheteurs publics seront dans l’**obligation de dématérialiser** la passation de leurs marchés publics ainsi que les échanges qui y sont rattachés :



 Par le biais de la messagerie sécurisée intégrée au profil acheteur.

Le profil acheteur utilisé par le Groupe Valophis est Achatpublic.com, il est accessible :

* A cette adresse : <https://www.achatpublic.com/>

**Ou**

* Via le site internet du Groupe Valophis et les consultations en cours : <https://www.groupevalophis.fr/vous-etes-un-professionnel/les-avis-de-marches-publics>

**COMMENT VOUS PREPARER ?**

Effectuez les vérifications techniques préalables

**11**

Afin de vous assurer du bon fonctionnement général, il est conseillé d’effectuer sur le profil acheteur les démarches et vérifications suivantes :

* Accès au profil acheteur : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) (**accès « vous êtes une entreprise » /répondez aux consultations)**
* Création d’un compte
* Test des prérequis techniques
* Accès à la consultation test

Familiarisez-vous avec les fonctionnalités de la plateforme

**21**

Le dépôt d’une offre en ligne nécessite de maîtriser certaines fonctionnalités du profil acheteur. Celles-ci sont expliquées dans le guide rapide d’utilisation disponible ici :

<https://www.achatpublic.com/sdm//ent/model/ent_accueilOutil.jsp?pageDemandee=/ent/gen/manuelsEnt.jsp?PCSLID=no>

Nous vous préconisons de vous familiariser avec les thématiques ci-dessous :

* **S’identifier pour répondre**
* **Répondre à la consultation**

Réalisez vos démarches en quelques clics

**331**

Dès à présent, il est possible d’effectuer un certain nombre de démarches depuis votre compte créé sur achatpublic.com :

* **Déposer votre offre en ligne** pour toutes les consultations
* **Echanger avec l’acheteur** via la messagerie sécurisée intégrée au profil acheteur :
	+ Poser une question directement en ligne et être informé des questions des autres entreprises, avant la date limite de remise des offres
	+ Prendre connaissance des réponses de l’acheteur à l’ensemble des questions posées, avant la date limite de remise des offres
	+ Envoyer / recevoir un courrier après la date limite de remise des offres.

**Atout moment, afin d’aider à l’utilisation des services achatpublic.com, les entreprises peuvent contacter le service support clients du profil acheteur par téléphone au 08.92.23.21.20 ou par email sur : support@achatpublic.com.**

**431**

La signature électronique

A partir du **1er octobre 2018,** l’acheteur **pourra** imposer lasignature électronique en cas d’attribution d’un marché. Il faudra alors être en possession d’un certificat de signature électronique afin de signer électroniquement votre marché.

Nous vous invitons donc à vous préparer pour cette nouvelle étape et à acquérir dès à présent un certificat de signature électronique auprès des organismes dont vous trouverez une liste en cliquant sur le lien suivant :

 <http://lsti-certification.fr/images/Trusted-List-RGS-eIDAS_LSTI_V6.2_Excel.pdf>

Vous pouvez également vous renseigner auprès de votre Chambre de Commerce et d’Industrie.

**Autres ressources** :

<https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/marches_publics/dematerialisation/20180601_Guide-MP-dematerialisation-2018-OE.pdf>

.